



Wikipédia dénomination et responsabilité

Par **Micthev**, le **13/09/2009** à **05:38**

Bonjour, utilisateur et contributeur sur la wikipédia francophone, je me permet de vous soulever un problème. Un problème bénin en soit mais qui posé sur l'un des 10 sites francophones les plus consultés (selon médiamétrie) est un enjeu de taille.

Une procédure communautaire appelée prise de décision est en route est vise à changer le terme "administrateur" en "opérateur" en effet il a été révélé que je cite : "Le terme administrateur pose souvent des problèmes à l'extérieur de Wikipédia (menaces de procès aux mauvaises personnes en particulier)".

Le vote et les discussions menées lors de cette procédures deviennent de plus en plus houleuse et je fait appel à vous car l'intervention externe d'un professionnel du droit ne pourrait qu'éclaircir la situation.

Suivez les liens pour trouver :

* [La définition du rôle d'administrateur / opérateur](#)

* [Le détail du débat](#)

* [Le détail des votes](#)

En vous remerciant par avance, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire. Cordialement